

PROCÈS VERBAL du COMITE DIRECTEUR LNHB
Jeudi 31 août 2023 à 19h00 en visioconférence

Présents connectés : Nicolas MARAIS, Béatrice PETIT, Yannick PETIT, Didier LEBLANC, Christelle INDRILUINAS, Mathilde DESMEULLES, David DROULLON, Patrick DEMAIRE, Sylvie DELAVALLEE, Laurent HOTTIN, Anne RUECHE, Nadia CONFAIS, Didier DUTOT et Philippe LEMAITRE

Invités : Hervé VIGOR, Laetitia HARLE et Chantal TAMPERE

Excusés : Lucie VECHIO, Gilles ZMUDA, Camille DAVION, Franck PROUFF, Jessica BARBIER et Éric ROBIN

Ordre du jour :

- 1) Informations du Président de la Ligue sur les RH
- 2) Point sur les qualifications licences
- 3) Point sur la rentrée des pôles espoirs
- 4) Point CTA début de saison
- 5) Sportive : Point championnats régionaux jeunes et adultes + Coupe de Normandie
- 6) Point sur les dossiers de discipline
- 7) ITFE Formations TFP 4 et modulaires saison 2023 /2024
- 8) ANS 2023 clubs, comités et ligue
- 9) Événements organisés sur la première partie de saison

Le Comité Directeur adresse ses plus vives félicitations à Jessica BARBIER et Franck PROUFF pour les deux titres remportés avec l'équipe de France féminine cet été à savoir le FOJ et championnat d'Europe. C'est une fierté pour la Ligue d'avoir pu accueillir l'équipe de France U18 pour disputer trois matchs face à l'Allemagne en Normandie en mars dernier.

1) Informations du Président de la Ligue sur les RH

Le Président de la Ligue informe que Yohan LEFORT a pris ses fonctions à la Ligue en remplacement de Corinne LEVENTES le 17 juillet 2023. Reynaldo MAZZOLI a été recruté en remplacement de Romain CAPELLE et il a pris ses fonctions le 14 août 2023.

2) Point qualification licences

A la date 1^{er} septembre 2023, 5.808 licences étaient qualifiées. Un point précis sera réalisé pour chaque comité lors du prochain Conseil d'Administration.

Quelques petits rappels à l'**attention des clubs** concernant la procédure de licence :

Avant de valider une licence :

- Assurez-vous que le certificat médical est toujours valable pour les adultes. Certains médecins ont parfois précisé qu'il n'était délivré que pour un an. Pour rappel un certificat médical spécifique n'est valable qu'une saison.
- Contrôlez bien les orthographes des nom et prénom, la date de naissance, veuillez à ce que tous les documents soient correctement et entièrement complétés.
- Pensez à renseigner, sur l'onglet licence, la fonction d'encadrant en cas d'attestation d'honorabilité. Si ce n'est pas fait, l'icône H reste en orange.

Les licences qualifiées automatiquement (en bleu dans gest'hand) ne sont pas contrôlées par la ligue
Certains de vos licenciés peuvent recevoir de nouveau un mail afin de refaire leur attestation d'honorabilité. Il ne s'agit ni d'une erreur ni d'un bug. Anne RUECHE a renvoyé de nouveau des liens à certains car l'attestation n'avait pas été téléchargée et ce bien qu'il soit indiqué "qualifiée" Si vous constatez cette anomalie, merci de lui renvoyer un mail avec le nom du licencié.

Le club ne peut pas télécharger l'attestation d'honorabilité à la place du licencié. Il faut lui renvoyer le lien après la qualification de la licence.

Concernant les JA et JAJ

Pensez à valider leur licence (certaines sont finalisées), à vous assurer que l'attestation d'honorabilité est bien présente dans gest'hand et que le certificat médical est valable.

Contact

Si vous rencontrez un souci sur gest'hand (licence) merci d'envoyer un mail à a.rueche@ffhandball.net avant de faire un ticket. Il vous sera d'ailleurs demandé de contacter votre référent gest'hand avant de faire un ticket ou téléphoner à Anne RUECHE au **07 89 73 66 85**.

3) Point sur la rentrée des pôles espoirs

Les jeunes athlètes des Pôles Espoirs Normands Masculins (Site de Caen) et féminins (site du Havre) participent à un stage de cohésion du 30 août au 1^{er} septembre 2023 à la base de Clécy. Les dotations leur ont été distribuées lors de leur arrivée par notre partenaire HN Sport.

4) Point CTA du début de saison

La reprise de nos championnats arrive à grands pas, c'est pourquoi la CTA espère retrouver les JA et JAJ en pleine forme lors des colloques de rentrée.

Chaque EDA a envoyé à l'ensemble des **JA-JAJ T3 et JA T2 (qui officient en solo)** les informations concernant le ou les colloques proposés.

Il est rappelé que les **JA-JAJ T3 et JA T2 (qui officient en solo)** peuvent aller dans le secteur de leur choix. Il leur suffit juste de prévenir le responsable de l'EDA du comité concerné et de mettre en copie la CTA. Pour toutes les questions destinées à l'EDA, toutes les coordonnées figurent dans la circulaire JA-JAJ T1-T2-T3 présente dans l'hand, ainsi que sur le site de la Ligue (Annuaire arbitrage)

Le planning de ces colloques est :

Pour les JA-JAJ T3 et JA T2 (qui officient en solo) :

- Samedi 2/09 - GUICHAINVILLE - 9h/12h (Secteur et EDA 27)
- Vendredi 8/09 - ALENCON - 18h/21h (Secteur et EDA 61)
- Samedi 9/09 - COLOMBELLES – 9h/12h (Secteur et EDA 14)
- Samedi 9/09 - MONT ST AIGNAN - 9h/12h (Secteur et EDA 76)
- Samedi 9/09 - SAINT LÔ - 9h/12h (Secteur et EDA 50)
- Dimanche 10/09 - COLOMBELLES - 9h/12h (Secteur et EDA 14)
- Vendredi 15/09 - ALENCON – 18h/21h (Secteur et EDA 61)
- Vendredi 15/09 - BLAINVILLE - 19h/21h (Secteur et EDA 14)

Pour les JAJ T1 et JAJ T2 :

- Dimanche 3/09 - HOULGATE - 9h/12h
- Samedi 7/10 - PETIT COURONNE - 10h/13h

Pour les JA T1 et JA T2 (qui officient en binôme) :

- Dimanche 3/09 - HOULGATE - 14h/17h
- Samedi 7/10 - PETIT COURONNE – 10h/13h

⚠ Nouveautés : Chaque club et licencié peut depuis une semaine retrouver des fiches pratiques, portant sur différents aspects de l'arbitrage sur notre site internet.

Ces fiches ont été réalisées afin de vous aider et de vous accompagner au mieux dans les différentes situations :

- Protocole en cas d'absence arbitre sur un match jeunes
- Protocole en cas d'absence arbitre sur un match adultes
- Protocole du Temps de Régulation Comportemental (TRC)
- Accompagnement des juges-arbitres jeunes en compétition
- Prérogatives du juge-accompagnateur

Rendez-vous sur notre site internet dans la rubrique Commission > Arbitrage > Fiches pratiques pour retrouver l'intégralité des documents

<http://www.handball-normandie.fr/index.php/commission-arbitrage/>

Arbitre non actif : (information envoyée le 21 août 2023 à tous les clubs)

Comme voté lors de la dernière Assemblée Générale de la Ligue, **la CTA lance officiellement le dispositif "Juge Arbitre Club "non actif" pour la saison 2023-2024.**

Ce dispositif tend à éviter le tirage au sort entre joueurs ou joueuses en cas d'absence d'arbitre désigné, en le remplaçant par un(e) licencié(e) identifié(e) par le club et reconnu par la CTA.

Tout club peut donc identifier un ou plusieurs licencié(e)s majeur(e)s pour officier lors de l'absence d'un arbitre officiel, et ce dans le cadre de la procédure réglementaire.

▶ Si vous avez identifié, un ou plusieurs licencié(e)s volontaire(s) pour être reconnu par la CTA comme JA club "non actif", **merci de renseigner le formulaire ci-joint (avant le 1er octobre 2023)**

<https://forms.office.com/e/SXJhXxCG01> (<= Cliquez sur ce lien pour accéder au formulaire en ligne)

Les licenciés identifiés par les clubs et dont les noms ont été communiqués à la CTA, via le formulaire dédié, seront ensuite invités à participer à une réunion en visioconférence, d'une durée de 2h maximum.

Leur présence à cette réunion en visioconférence est obligatoire afin de pouvoir être reconnu comme JA club Non Actif.

Rappels :

- **Conditions pour officier en qualité de JA club "non actif"**
 - Avoir à minima 21 ans, être licencié pratiquant joueur (non loisir) avec attestation honorabilité.
 - Être identifié par le club, auprès de la CTA, en début de saison
 - Participer à une circonstance de formation-information dispensée par la CTA
- **Modalités et profil**
 - Connaissances des règles, de la gestuelle, des modalités administratives (contrôle FDME, ...) et techniques arbitrages requises.
 - La formation et/ou la remise à niveau de ces JA club est du ressort du club (via son école d'arbitrage par exemple)
 - Possibilité d'identifier et d'inscrire le nombre de JA club que le club souhaite.
 - Arbitrage en binôme par 2 JA club possible.
 - Tout licencié de plus de 21 ans (ancien arbitre, joueuse, joueur)
- **Informations supplémentaires**
 - Ces JA Clubs "non actifs" seront répertoriés par la CTA
 - Ces JA Clubs "non actifs" ne sont pas comptabilisés pour la CMCD du club et leur arbitrage n'est pas indemnisé.

Une fois les quelques démarches remplies, les licenciés concernés seront rentrés dans Gest Hand comme Arbitre sans grade, ni groupe.

Yannick PETIT informe que les formations OTM et RSEC vont être mises en place dès ce début de saison.

5) Sportive : Point championnats régionaux jeunes et adultes + Coupe de Normandie

Patrick DEMAIRE informe que l'ensemble des championnats régionaux Jeunes et +16 ans masculins et féminins ont été enregistrés dans Gest hand à la mi-juillet.

Le tirage au sort de la coupe de Normandie +16 ans a été effectué le 25 août 2023 et diffusé aux clubs.

6) Point sur le dossier de discipline

Les dates de suspensions sur la saison 2023/2024 pour les licenciés concernés ont été mises sur Gest Hand par le secrétariat de la Ligue.

7) ITFE Formations TFP 4 et modulaires saison 2023 /2024

Sur la session 2023/2024, 22 stagiaires participent à la formation continue TFP. Le guide des formations ITFE pour l'ensemble des formations proposées par la Ligue est prêt et sera diffusé à tous les clubs le 1^{er} septembre 2023. Un point complet sera présenté lors du prochain CA.

8) ANS 2023 clubs, comités et Ligue

Lætitia HARLE informe que l'ensemble des dossiers clubs et comités validés par le COPIL Territorial a été aussi validé par la FFHB. Les mises en paiement ont lieu en ce moment. Un mail a été envoyé de manière individuelle à chaque club et comité éligibles à l'ANS 2023.

9) Évènements organisés sur la première partie de saison.

La Régionale du Hand Ensemble se déroulera les 2 et 3 décembre 2023. Le lieu sera finalisé prochainement.

Information à destination des clubs

La ligue en collaboration avec la FFHB organise, les 04 et 05 octobre 2023, plusieurs sessions d'information/formation sur l'utilisation des différents outils informatiques mis à la disposition des clubs.

Arnaud MAYEUR, responsable des études informatiques de la FFHB sera présent pour assurer ces moments d'échanges.

Au programme, travail sur les logiciels :

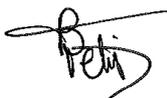
- Gest'Hand
- Gest'Hand Extraction
- L'observatoire du handball
- Les labels et leurs évolutions
- IHand arbitrage
- FDME
- One Drive et Office 365

Objectif : revoir ou découvrir les différentes possibilités offertes par ces outils et également retrouver les documents mais aussi comment les alimenter de vos actions de terrain.
Échanger ensemble sur vos interrogations et demandes d'évolution du système dans la mesure du possible.

Un mail va être envoyé à tous les clubs.

Fin de réunion à 20h15

Béatrice PETIT



Secrétaire Générale

Nicolas MARAIS



Président